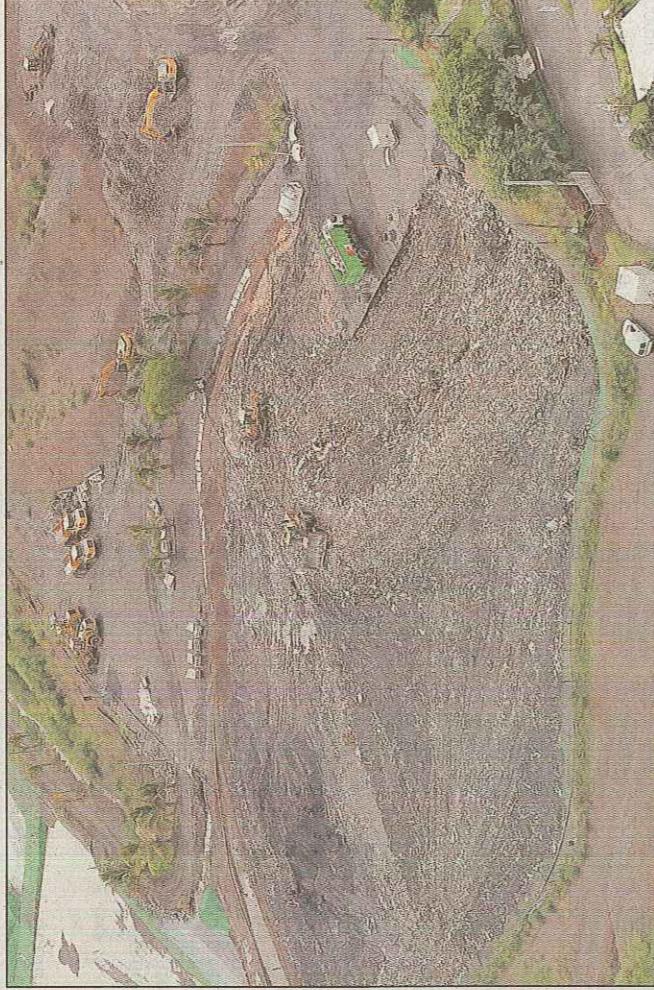


**DECHARGE DE SAINTE-SUZANNE****DES « ERREURS » DANS LE RAPPORT DE MESURE DE L'AIR**

# La confiance brisée des riverains

*L'observatoire réunionnais de l'air, chargé d'effectuer des mesures autour de la décharge de Sainte-Suzanne, confesse de grossières erreurs dans son rapport d'analyse tout en plaidant la bonne foi. Mais l'association de riverains n'a plus confiance en cet organisme et demande plus de sérieux dans la surveillance.*



L'association Respire Bel-Air qu'on ne peut plus confier à l'Ora la poursuite des mesures (une seconde campagne de relevés doit être réalisée à la fin du mois, la première ayant eu lieu en juillet 2009). Il reviendra toutefois, au commanditaire, l'exploitant du centre d'enfouissement, la Star, d'en décider.

## Un mois et demi pour se rendre compte des erreurs

« On se pose toute sorte de questions maintenant, confient Simon Thazar et François Dieudonné, président et vice-président de Respire Bel-Air. Par exemple, peut-être que l'Ora a aussi mal recopié les chiffres que lui a transmis le laboratoire qui a effectué les mesures. Tout est possible après tout. Qui peut assurer qu'il n'y a pas de problèmes de santé du coup ? ». Les membres de l'association de riverains ne croient pas aux explications du directeur de l'Ora. Ce dernier a contre-signé le 30 décembre 2009 et donc relu le

rapport envoyé le soir par mail à la presse. Ce rapport a été purgé de ses « erreurs », que le directeur dit avoir remarquées lors de la présentation des chiffres en conférence de presse mardi. Mais il n'est fait nulle mention sur ce document d'une correction ou d'une modification, ce qui entretient la suspicion d'une volonté de dissimulation.

Association agréée par le ministère de l'Environnement, et financée à parts égales par l'Estat, les collectivités et les industriels, l'Ora devra sans doute maintenant justifier ses « boublettes », qui jettent un sévère discrédit sur son activité. De même, selon lui, pour le plomb. Le seuil à ne pas dépasser est de 0,25 microgramme, sur une année. A l'école maternelle des Bauhinias, un des cinq sites « mesurés », le taux relevé était de 1,3 nanogramme (mille fois plus bas). « Ce qui fait

plus de problème de santé que ce n'était pas le cas », assure Bruno Siéja. L'association de riverains, chargée par l'exploitant de la décharge (la Star), d'effectuer les relevés d'air plaide la bonne foi et les « erreurs ». Mais, assure Bruno Siéja, ces « erreurs » ont été effectuées sur l'interprétation des données, pas sur les chiffres eux-mêmes qui « n'ont pas été modifiées ».

## Dans le mille !

Ainsi, du toluène, élément cancérogène. L'Ora a pris comme base la norme de l'organisation mondiale de la santé (OMS) :

260 microgrammes par m<sup>3</sup> (à ne pas dépasser sur 8 h). Mais ce seuil a été mal réécrit. L'Ora a ainsi pris comme référence 0,26 microgrammes, soit un seuil

qui n'a pas été atteint, explique Bruno Siéja.

De même, selon lui, pour le plomb. Le seuil à ne pas dépasser est de 0,25 microgramme, sur une année. A l'école maternelle des Bauhinias, un des cinq sites « mesurés », le taux relevé était de 1,3 nanogramme (mille fois plus bas). « Ce qui fait

plus de problème de santé que ce n'était pas le cas », assure Bruno Siéja. L'association de riverains, chargée par l'exploitant de la décharge (la Star), d'effectuer les relevés d'air plaide la bonne foi et les « erreurs ». Mais, assure Bruno Siéja, ces « erreurs » ont été effectuées sur l'interprétation des données, pas sur les chiffres eux-mêmes qui « n'ont pas été modifiées ».

« En admettant la thèse de l'erreur, quand le directeur voit fin décembre que les seuils de tolène, qui est un produit hautement cancérogène, ou que les seuils de plomb, dont on connaît la dangerosité, surtout pour les enfants, sont dépassés, il ne vérifie pas les chiffres ? Il ne prévient personne ? », s'interroge François Dieudonné. Il lui faut un mois et demi pour se rendre compte des erreurs ? »

Le vice-président de l'association est d'autant plus outré que les dépassements de plomb, annoncés puis contestés, ont été observés sur l'école maternelle des Bauhinias.

« La confiance étant perdue », l'association va écrire à la Drire (direction de l'industrie de la recherche et de l'environnement) et au préfet. Respire Bel-Air souhaite mettre en place d'un comité local d'information et de surveillance (Clis) afin d'être pleinement associé au suivi de cette décharge que les riverains subissent depuis 17 ans.

Stephane FONTAINE

## L'Ora plaide l'erreur



Simon Thazar et François Dieudonné, de Respire Bel-Air, dénoncent la légité de l'Ora.

« On a pris une bonne claque. J'espère qu'on s'en remettra », indique Bruno Siéja, directeur de l'observatoire réunionnais de l'air (Ora). L'association, chargée par l'exploitant de la décharge (la Star), d'effectuer les relevés d'air plaide la bonne foi et les « erreurs ». Mais, assure Bruno Siéja, ces « erreurs » ont été effectuées sur l'interprétation des données, pas sur les chiffres eux-mêmes qui « n'ont pas été modifiées ».

## Dans le mille !

Ainsi, du toluène, élément cancérogène. L'Ora a pris comme base la norme de l'organisation mondiale de la santé (OMS) :

260 microgrammes par m<sup>3</sup> (à ne pas dépasser sur 8 h). Mais ce seuil a été mal réécrit. L'Ora a ainsi pris comme référence 0,26 microgrammes, soit un seuil

## Esclavage, droits humains, justice et réparations

La conférence s'articulera autour de la résistance culturelle à l'esclavage et les réparations.

Doudou Diène reviendra sur le combat contre l'esclavage comme combat fondateur des droits humains modernes et, au-delà de la dimension financière, sur la profondeur historique des mémoires comme forme de réparation.

vendredi 26 février 2010 à 18 h

Hémicycle Pierre Lagourgue – hôtel de Région – Saint-Denis

## Devenez ingénieur agroalimentaire

Rencontre étudiants / enseignants  
La formation, les carrières, visite des locaux

Parc Technologique Universitaire (PTU) - 2, rue Joseph Wetzel  
97490 Sainte Clotilde - Téléphone : 02 62 48 33 44

Ecole Supérieure d'Hôtellerie Restauration  
Université de La Réunion



Confirmation : 02 62 92 47 48  
sec.mcur@cr-reunion.fr



## ENTRÉE LIBRE